



INTEMA SOLUTIONS INC

ÉTATS FINANCIERS

INTERMÉDIAIRES

***POUR LE DEUXIÈME TRIMESTRE TERMINÉ LE 30 JUIN 2011
(NON AUDITÉS)***



Avis au lecteur

Les états financiers intermédiaires de la Société pour la période de six mois terminée le 30 juin 2011 n'ont pas été audités ni examinés par l'auditeur indépendant de la Société.

Tous les montants exprimés sont en dollars canadiens, à moins d'indications contraires.

Vous trouverez davantage de renseignements concernant la Société en consultant le site internet de Sedar (www.sedar.com)

Table des matières

Compte de résultat et résultat global	4
Variations des capitaux propres	5
État de la situation financière	6
Flux de trésorerie	7
Notes complémentaires	8 - 30

Compte de résultat et résultat global

(en dollars canadiens) (non audité)	Période de trois mois terminée les 30 juin		Période de six mois terminée les 30 juin	
	2011 (non audité) \$	2010 (non audité) \$	2011 (non audité) \$	2010 (non audité) \$
Compte de résultat				
Produits	332 026	587 015	841 789	1 164 795
Coûts directs	89 993	277 462	173 505	398 832
Main d'oeuvre directe	80 891	121 015	163 163	293 461
Marge brute	161 142	188 538	505 121	472 502
Frais de vente et d'administration	186 626	338 621	346 407	692 626
Frais de recherche et développement	19 214	35 035	45 412	66 140
Résultat d'exploitation	(44 698)	(185 118)	113 302	(286 264)
Frais financiers et effet de change	21 030	16 052	56 200	56 727
Autres frais	—	12 451	—	12 451
Résultat avant impôts sur les résultats	(65 758)	(213 621)	57 102	(355 442)
Gain sur radiation de dette	(27 698)	—	(27 698)	—
Impôts sur les résultats				
Exigibles	—	—	—	—
Différés	—	—	—	—
Résultat net et résultat global	(38 030)	(213 621)	84 800	(355 442)
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation de base et dilué (note 8)	25 534 799	25 534 799	25 534 799	25 534 799
Résultat net par action				
Résultat net				
De base	(0.0015)	(0.0084)	0.0033	(0.0139)
Dilué	(0.0014)	(0.0083)	0.0032	(0.0138)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers intermédiaires.



Variations des capitaux propres (en dollars canadiens) (non audités)

	Capital-actions		convertibles \$	Portion capitaux propres des débiteures d'apport \$	Surplus Déficit \$	Total des capitaux propres \$
	Nombre #	Montant \$				
Solde au 31 décembre 2010	25 534 779	3 844 394	31 150	74 243	(3 678 719)	271 068
Rémunération à base d'actions						
Bénéfice (perte) net(te)					84 800	84 800
Surplus d'apport				(38 424)	38 425	1
Ajustement des écarts de change cumulatif						
Solde au 30 juin 2011	25 534 799	3 844 394	31 150	35 819	(3 555 494)	25 890 668
Solde au 1er janvier 2010	24 901 173	3 812 713	0	63 408	(2 826 510)	1 049 611
Émission d'actions	633 626	31 681				31 681
Débiteures			475 000			475 000
Bénéfice (perte) net(te)					(355 442)	(355 442)
Surplus d'apport				(1)		(1)
Ajustement des écarts de change cumulatif						
Solde au 30 juin 2010	25 534 799	3 844 394	475 000	63 407	(3 181 952)	1 200 849

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers intermédiaires.

État de la situation financière

(en dollars canadiens)	30 juin 2011 (non audité) \$	31 décembre 2010 (non audité) \$	1 janvier 2010 (non audité) \$
ACTIF			
Actif courant			
Débiteurs	320 399	299 514	406 595
Travaux en cours	61 367	96 968	33 013
Frais payés d'avance	2 352	4 703	27 700
Crédit d'impôt à la recherche et développement remboursable	338 230	268 890	752 053
Portion à court terme du solde de prix de vente à recevoir	320 527	320 527	200 000
	<u>1 042 875</u>	<u>990 602</u>	<u>1 419 361</u>
Solde de prix de vente à recevoir	205 394	205 394	465 394
Immobilisations corporelles	29 709	38 517	38 203
Autres actifs	—	—	—
Actifs incorporels	233 333	345 833	570 833
Biens loués en vertu de contrats de location-acquisition	—	—	17 929
Goodwill	49 536	49 536	49 536
Crédit d'impôt à la recherche et développement non remboursable	432 460	409 047	409 047
Actifs d'impôt différé	—	—	—
	<u>1 993 307</u>	<u>2 038 929</u>	<u>2 970 303</u>
PASSIF			
Passif courant			
Emprunts bancaires	139 953	300 315	506 635
Avantages du personnel	212 899	185 295	106 245
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	580 470	513 170	532 016
Revenus perçus par anticipation	40 335	40 422	30 815
Versements sur les contrats de location-acquisition	—	—	10 865
Versements sur la dette à long terme	509 547	579 617	689 242
	<u>1 483 204</u>	<u>1 618 819</u>	<u>1 875 818</u>
Obligation en vertu de contrat location-acquisition	—	—	585
Déventures convertibles	154 234	149 042	—
Dette à long terme	—	—	44 289
	<u>1 637 438</u>	<u>1 767 861</u>	<u>1 920 692</u>
CAPITAUX PROPRES (DÉFICIT)			
Capital-actions et bons de souscription	3 844 394	3 844 394	3 812 713
Portion capitaux propres des déventures convertibles	31 150	31 150	—
Surplus d'apport	35 819	74 243	63 408
Déficit	(3 555 494)	(3 678 719)	(2 826 510)
Autre résultat global accumulé	—	—	—
Total des capitaux propres	<u>355 869</u>	<u>271 068</u>	<u>1 049 611</u>
	<u>1 993 307</u>	<u>2 038 929</u>	<u>2 970 303</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers intermédiaires.

Pour le conseil,

(signé) : Roger Plourde, administrateur

(signé) : Jean-Guy Proulx, administrateur

Flux de trésorerie

Pour les périodes de six mois terminées les 30 juin
(en dollars canadiens)

	2011 (non audité) \$	2010 (non audité) \$
Activités d'exploitation		
Bénéfice (perte) avant impôts sur les bénéfices	84 800	(355 442)
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Provision pour créances douteuses	2 848	—
Dépréciation des immobilisations corporelles	8 808	10 903
Amortissement des actifs incorporels	112 500	153 066
Frais d'intérêts	4 005	—
Frais d'intérêts implicites	5 192	—
Crédit d'impôt non remboursable sur la recherche et développement	(23 413)	—
Perte sur cession d'immobilisation	—	12
Variation des éléments du fonds de roulement (note 9)	36 617	271 572
	231 357	92 550
Activités d'investissement		
Encaissement de la balance de vente	—	165 000
Acquisition d'immobilisations corporelles	—	(10 693)
Acquisition d'entreprise	—	(600 000)
Autres actifs	—	(8 433)
	—	(454 126)
Activités de financement		
Emprunts bancaires	(160 362)	(209 129)
Dette à long terme	(70 995)	75 474
Remboursement de l'obligation découlant d'un contrat de location-acquisition	—	(11 450)
Émission d'actions ordinaires	—	31 681
Émission de débentures actions ordinaires	—	475 000
	(231 357)	361 576
Diminution nette de l'encaisse		
Encaisse au début de la période	—	—
Écarts de conversion sur l'encaisse	—	—
Encaisse à la fin de la période	—	—

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires.



Notes complémentaires aux états financiers consolidés intermédiaires

Pour la période de six mois terminée le 30 juin 2011

Statuts et nature des activités

Intema Solutions inc., constituée en vertu de la Loi canadienne sur les sociétés par actions, est une entreprise qui offre des services de consultation en matière de marketing et d'Internet, plus particulièrement dans le déploiement de campagne d'envoi de courriels pour les grandes entreprises. Le siège social de la Société est situé au 1000, rue Saint-Antoine ouest, bureau 400, Montréal, Québec, Canada, H3C 3R7. La Société est cotée à la Bourse de croissance TSX sous le symbole « ITM » et n'a aucun actionnaire contrôlant.

1. Déclaration de conformité

Les états financiers intermédiaires ont été dressés conformément à la Norme comptable internationale (« IAS ») 34, Information financière intermédiaire. Les états financiers intermédiaires ont été dressés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») qui doivent être à la fois en vigueur le 31 décembre 2011 et adoptées par la Société dans ses états financiers annuels. Il s'agit des premiers états financiers intermédiaires de la Société préparés au cours de l'exercice d'adoption des IFRS. Par conséquent, l'IFRS 1, Première application des Normes internationales d'information financière, a été appliquée. Les états financiers intermédiaires n'incluent pas toute l'information exigée pour les états financiers annuels complets.

L'incidence du passage aux IFRS sur la situation financière, la performance financière et les flux de trésorerie présentés de la Société est expliquée à la note 12. Cette note présente des rapprochements des capitaux propres et du résultat global pour les périodes correspondantes et des capitaux propres à la date de transition rapportés conformément aux principes comptables généralement reconnus au Canada (« PCGR canadiens ») et ceux rapportés pour ces périodes et à la date de passage aux IFRS.

Les présents états financiers intermédiaires ont été approuvés par le conseil d'administration le 20 octobre 2011.

2. Principales conventions comptables

Base d'évaluation

Les états financiers intermédiaires ont été établis selon la méthode du coût historique, à l'exception de certains instruments financiers qui sont comptabilisés à leur juste valeur. Aucune information sur la juste valeur n'est présentée lorsque le montant de la valeur comptable correspond à une approximation raisonnable de la juste valeur. De plus, ces états financiers intermédiaires ont été établis selon la méthode de la comptabilité d'exercice, à l'exception de l'information sur les flux de trésorerie.

Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

Les états financiers intermédiaires sont présentés en dollars canadiens (\$ CDN), soit la monnaie fonctionnelle de la Société.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés intermédiaires

Pour la période de six mois terminée le 30 juin 2011

3. Principales conventions comptables (suite)

Conversion des comptes exprimés en devises étrangères

Les transactions libellées dans une devise autre que la monnaie fonctionnelle d'une entité sont converties dans la monnaie fonctionnelle de cette entité selon le taux de change qui s'applique à la date de chaque transaction.

Les actifs et les passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis dans la monnaie fonctionnelle au taux en vigueur à chaque fin de période. Les gains ou pertes de change résultant du règlement d'éléments monétaires ou de la conversion d'éléments monétaires à des taux différents de ceux utilisés lors de leur comptabilisation initiale au cours de la période ou dans des états financiers antérieurs sont comptabilisés dans le résultat durant la période où ils sont produits.

Les éléments non monétaires qui sont évalués sur la base du coût historique dans une monnaie étrangère sont convertis selon le taux de change en vigueur à la date de la transaction.

Actifs et passifs financiers

Les actifs et passifs financiers sont initialement comptabilisés à leur juste valeur majorés des coûts de transaction, à l'exception des actifs financiers comptabilisés à leur juste valeur par le biais du compte de résultat, lesquels sont mesurés initialement à leur juste valeur et sont subséquentement comptabilisés sur la base de leur classification tels que décrits ci-dessous. La classification dépend du but dans lequel les instruments financiers ont été acquis, ainsi que leurs caractéristiques.

Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits contractuels de recevoir des flux de trésorerie en provenance des actifs financiers ont expiré ou lorsque les actifs financiers et tous les risques et avantages substantiels sont transférés. Tous les actifs financiers, à l'exception de ceux comptabilisés à leur juste valeur par le biais du compte de résultat, sont soumis à un test de dépréciation au moins à chaque date de clôture. Un passif financier est décomptabilisé lorsqu'il est éteint, résilié, annulé ou à la date d'expiration.

Actif financier à la juste valeur par le biais du compte de résultat

Les actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat comprennent les actifs financiers qui sont soit classés comme étant détenus à des fins de transaction ou qui respectent certaines conditions et qui sont désignés comme étant à la juste valeur par le biais du compte de résultat au moment de la comptabilisation initiale. Les actifs dans cette catégorie sont évalués à la juste valeur et les profits ou les pertes sont comptabilisés en résultat. La juste valeur des instruments financiers dérivés est déterminée en fonction de transactions sur un marché actif ou en appliquant une technique d'évaluation lorsqu'il n'existe pas de marché actif. Aucun actif financier n'est classé à la juste valeur par le biais du compte de résultat.

Actifs financiers disponibles à la vente

Les actifs disponibles à la vente sont des actifs financiers non-dérivés qui sont désignés dans cette catégorie ou ne sont pas classés dans aucune autre catégorie. Les actifs financiers classés dans la catégorie des actifs disponibles à la vente sont comptabilisés à leur juste valeur et les variations de la juste valeur sont inscrites dans les autres éléments du résultat étendu, sauf les placements dans les instruments de capitaux propres pour lesquels il n'existe pas de prix coté sur un marché actif et qui devraient être constatés au coût.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés intermédiaires

Pour la période de six mois terminée le 30 juin 2011

3. Principales conventions comptables (suite)

Actifs et passifs financiers (suite)

L'intérêt sur les actifs disponibles à la vente est calculé au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif et est comptabilisé en résultat net. Lorsque la juste valeur est réputée être autre que temporaire, la perte cumulative enregistrée dans le cumul des autres éléments du résultat étendu est supprimée et comptabilisée en résultat net. Les gains et les pertes réalisés relativement à la disposition des titres disponibles à la vente sont comptabilisés en résultat net. Aucun actif financier n'est classé comme actif disponible à la vente

Actifs détenus jusqu'à l'échéance

Les titres qui ont une date d'échéance fixe et pour lesquels la Société a l'intention bien arrêtée et la capacité de conserver jusqu'à l'échéance sont classés comme des actifs détenus jusqu'à l'échéance et comptabilisés au coût après amortissement au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif. Aucun actif financier n'est classé comme actif détenu jusqu'à l'échéance.

Prêts et créances

Les prêts et les créances sont des actifs financiers non-dérivés provenant de la remise de la trésorerie ou d'autres actifs en retour d'une promesse de remboursement à une date déterminée, ou à vue, normalement avec des intérêts. Les prêts et les créances sont calculés au coût après amortissement au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif. L'encaisse et les comptes débiteurs sont classés comme prêts et créances.

Passifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat

Les passifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat comprennent les passifs financiers qui sont soit classés comme étant détenus à des fins de transaction ou qui respectent certaines conditions et qui sont désignés comme étant à la juste valeur par le biais du compte de résultat au moment de la comptabilisation initiale. Les passifs dans cette catégorie sont évalués à la juste valeur et les profits ou les pertes sont comptabilisés en résultat. La juste valeur des instruments financiers dérivés est déterminée en fonction de transactions sur un marché actif ou en appliquant une technique d'évaluation lorsqu'il n'existe pas de marché actif. Aucun passif financier n'est classé à la juste valeur par le biais du compte de résultat.

Passifs financiers comptabilisés au coût après amortissement

Les passifs financiers comptabilisés au coût après amortissement sont comptabilisés au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif. Les emprunts bancaires, les avantages du personnel, les dettes fournisseurs et autres créditeurs, les débentures convertibles et la dette à long terme sont classés comme autres éléments de passif.

Résultat global

Le résultat global est composé du résultat net de la Société et des autres éléments du résultat global. Les autres éléments du résultat global comprennent les gains et les pertes non réalisés sur les titres disponibles à la vente, les variations de la juste valeur marchande des instruments dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie et les rajustements pour la conversion des devises étrangères relativement aux établissements étrangers autonomes, déduction faite, dans chaque cas, des impôts.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés intermédiaires

Pour la période de six mois terminée le 30 juin 2011

3. Principales conventions comptables (suite)

Frais de transaction

Les frais de transaction qui sont directement attribuables à l'acquisition ou à l'émission d'actifs et de passifs financiers (autres que ceux classés comme disponibles à la vente) sont ajoutés ou soustraits de la juste valeur des actifs ou des passifs financiers, selon ce qui convient, lors de la comptabilisation initiale.

Constatation des produits

Le chiffre d'affaires de la société provient principalement de la prestation de services de consultation marketing, du déploiement de campagnes marketing par Internet, de la vente de licences de logiciels, de la maintenance, des services de consultations et autres services. Les produits tirés des licences proviennent de licences d'utilisation permanente accordée sur les produits logiciels de la société. Les produits tirés de la maintenance proviennent des frais d'abonnement annuel aux mises à jour et au support des logiciels. De plus, dans le cadre de ses activités, la société développe et maintient pour ses clients des sites Internet en plus d'offrir l'hébergement et la réservation de noms de domaines pour ces sites.

Les produits de services de consultation marketing et du déploiement de campagnes marketing par Internet sont constatés lorsqu'il existe une preuve convaincante d'une entente que les services sont rendus, que le prix est déterminé et que le recouvrement est raisonnablement assuré. Les travaux en cours sont évalués à la valeur de réalisation nette selon le degré d'avancement des travaux.

Les produits tirés d'hébergement s'échelonnant sur une période de plus d'un mois sont amortis sur la durée totale du contrat. La partie non constatée est présentée au passif dans le poste de produits reportés. Les produits tirés de la vente de noms de domaines sont constatés au moment de l'enregistrement de ceux-ci.

Les produits tirés de contrats comportant de multiples prestations (licences, services de maintenance et services professionnels) sont répartis à chaque prestation du contrat selon la juste valeur de chacune de ces prestations.

Crédit d'impôt remboursable

La Société est admissible à un crédit d'impôt provincial recouvrable relié au développement des technologies de l'information établi sur la base des salaires admissibles. La Société est également admissible à un crédit d'impôt recouvrable à la recherche et développement. Et à un crédit d'impôt non-remboursable à la recherche et développement.

Selon l'IAS 20, tous les crédits d'impôt recouvrables et non-remboursables sont comptabilisés lorsque la Société a une certitude raisonnable que ceux-ci seront réalisés. Les crédits d'impôt enregistrés par la Société doivent faire l'objet de révisions et d'approbations par les autorités fiscales, et il est possible que le montant accordé diffère du montant comptabilisé.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés intermédiaires

Pour la période de six mois terminée le 30 juin 2011

3. Principales conventions comptables (suite)

Frais de recherche et de développement

Les frais de recherche et de développement sont passés en charges au fur et à mesure qu'ils sont engagés. Cependant, les frais de développement sont reportés lorsqu'ils respectent les critères généralement reconnus jusqu'à concurrence du montant dont la récupération peut raisonnablement être considérée comme certaine. Ils sont alors amortis sur des périodes correspondantes à leur durée de vie utile lorsque leur commercialisation débute.

Impôts sur les bénéfices

La charge d'impôt comptabilisée en résultat correspond à la somme de l'impôt différé et de l'impôt exigible qui ne sont pas comptabilisés en autres éléments du résultat global ou directement en capitaux propres.

Les actifs ou les passifs d'impôt exigible comprennent les montants à payer aux autorités fiscales ou à recouvrer auprès de ces autorités fiscales pour la période en cours et la période de présentation de l'information financière antérieure et qui n'ont pas été réglés à la date de clôture. L'impôt exigible est calculé sur le bénéfice imposable qui diffère du résultat dans les états financiers. Le calcul de l'impôt exigible est fondé sur les taux d'impôt et les réglementations fiscales qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la fin de la période de présentation de l'information financière.

Les impôts différés sont calculés selon la méthode du passif fiscal sur les différences temporelles entre la valeur comptable des actifs et des passifs et leurs bases fiscales. Toutefois, l'impôt différé n'est pas comptabilisé au moment de la comptabilisation initiale du goodwill ou au moment de la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif, à moins que la transaction y donnant lieu ne soit un regroupement d'entreprises ou qu'elle ait une incidence sur le bénéfice imposable ou comptable. L'impôt différé sur les différences temporelles liées à la participation dans des filiales et des coentreprises n'est pas comptabilisé si la Société est en mesure de contrôler le renversement de ces différences temporelles et s'il est probable que le renversement ne se produira pas dans un avenir prévisible.

Les actifs ou les passifs d'impôt différé sont calculés, sans actualisation, selon les taux d'impôt dont l'application est attendue au cours de leur période de réalisation respective lorsque ces taux sont adoptés ou quasi adoptés avant la fin de la période de présentation de l'information financière. Les passifs d'impôt différé sont toujours comptabilisés en entier. Les actifs d'impôt différé sont comptabilisés dans la mesure où il est probable qu'ils permettront de compenser un bénéfice imposable futur.

Les actifs ou les passifs d'impôt différé sont compensés uniquement lorsque la Société a le droit et l'intention de compenser les actifs ou les passifs d'impôt exigible découlant des mêmes autorités fiscales.

Les variations des actifs ou des passifs d'impôt différé sont comptabilisées à titre de produit ou de charge d'impôt en résultat, sauf s'ils concernent des éléments qui ont été comptabilisés en autres éléments du résultat global ou directement en capitaux propres, auquel cas, l'impôt différé correspondant est également comptabilisé en autres éléments du résultat global ou en capitaux propres, respectivement.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés intermédiaires Pour la période de six mois terminée le 30 juin 2011

3. Principales conventions comptables (suite)

Rémunération à base d'actions

La Société offre un régime de rémunérations à base d'actions au profit des employés. Ce régime est classé en tant que régime de capitaux propres. La juste valeur du service est évaluée indirectement par référence à la juste valeur des options d'achat d'action à la date où elles sont octroyées.

La Société offre également un régime de rémunérations à base d'actions au profit des non-salariés de l'entreprise. Les options d'achat d'action octroyées à des non-salariés sont évaluées sur la base de la juste valeur des produits et services reçus ou de la juste valeur des options d'achat d'actions octroyées, en choisissant la méthode d'évaluation la plus fiable. Si c'est la méthode de la juste valeur des options d'achat d'action qui est choisie, un modèle de fixation des prix est utilisé en fonction de la première des dates suivantes :

- (a) la date à laquelle la performance de la contrepartie est terminée
- (b) la date à laquelle la contrepartie s'engage à acquérir les instruments de capitaux propres; ou
- (c) à la date de remise si elles sont entièrement acquises et non confiscables à cette date.

La charge est comptabilisée dans la période d'acquisition des options octroyées et figure comme une dépense dans les résultats et un crédit correspondant est porté au surplus d'apport. Les renonciations sont estimées à la date de l'attribution et sont incluses dans l'évaluation de la dépense et ajustées de façon à tenir compte des événements actuels. À la fin de chaque période de référence, la Société réévalue ses estimations à l'égard du nombre d'options d'achat d'actions qui seront acquises et reconnaît l'impact de toute révision dans les résultats. Tout avantage payé par les employés et les administrateurs à l'exercice des options d'achat d'actions est crédité au capital-actions avec toute charge de rémunération à base d'actions liée enregistrée à l'origine dans les surplus d'apport.

Perte nette par action de base et diluée

Les montants par action ont été calculés selon le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation pour tous les exercices présentés. Le résultat par action dilué est calculé en ajustant les actions en circulation pour tenir compte de l'effet dilutif des options d'achat d'actions, des bons de souscription et des débetures convertibles. La Société utilise la méthode du rachat d'actions pour déterminer l'effet dilutif des bons de souscription et des options d'achat d'actions. La méthode de la conversion hypothétique est utilisée pour déterminer l'effet dilutif des débetures convertibles. Pour tous les exercices présentés, l'effet des options d'achat d'actions, des bons de souscription et des débetures convertibles n'est pas pris en compte, car il serait anti-dilutif. En conséquence, il n'y a pas de différence entre la perte nette par action de base et la perte nette par action diluée.

Trésorerie et équivalent de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent l'encaisse et les placements temporaires ayant une échéance initiale de moins de trois mois et sont présentés au coût, lequel se rapproche de la valeur marchande. Ils comprennent aussi les découverts bancaires.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés intermédiaires Pour la période de six mois terminée le 30 juin 2011

3. Principales conventions comptables (suite)

Immobilisations corporelles et actifs incorporels

Les immobilisations corporelles et les actifs incorporels sont comptabilisés à leur coût moins les crédits d'impôts applicables, l'amortissement cumulé et les pertes de valeurs cumulés. Ils sont amortis en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode linéaire sur les périodes suivantes :

<u>Éléments d'actifs</u>	<u>Méthodes</u>	<u>Taux</u>
Équipement informatique	Dégressif	30%
Mobilier et équipement	Dégressif	20%
Améliorations locatives	Linéaire	Durée du bail

Goodwill

Le goodwill n'est pas amorti. Il est soumis à un test de dépréciation annuellement ou plus fréquemment si des événements ou des changements de situation indiquent qu'il a subi une perte de valeur. Le goodwill est rattaché aux unités d'exploitation et toute dépréciation possible est déduite en comparant la valeur comptable d'une unité d'exploitation à sa juste valeur. Lorsque la valeur comptable de l'écart d'acquisition excède sa juste valeur, une perte de valeur est constatée pour un montant égal à l'excédent. La juste valeur d'une unité d'exploitation est calculée en fonction des flux de trésorerie actualisés. Au 31 mars, aucune perte de valeur n'a été constatée.

Test de dépréciation du goodwill, des actifs incorporels et des immobilisations corporelles

Aux fins d'évaluation de la dépréciation, les actifs sont regroupés aux niveaux les plus bas générant des entrées de trésorerie largement indépendantes (unités génératrices de trésorerie). Par conséquent, certains actifs sont soumis individuellement à un test de dépréciation tandis que d'autres sont testés au niveau de l'unité génératrice de trésorerie. Le goodwill est affecté aux unités génératrices de trésorerie qui devraient bénéficier des synergies du regroupement d'entreprises et qui représentent, dans la Société, le niveau le plus bas auquel le goodwill fait l'objet d'un suivi par la direction.

Les unités génératrices de trésorerie auxquelles un goodwill a été affecté doivent être soumises à un test de dépréciation au moins tous les ans. Tous les autres actifs individuels ou unités génératrices de trésorerie sont soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de circonstances indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable.

Une perte de valeur égale au montant par lequel la valeur comptable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie excède sa valeur recouvrable est comptabilisée. Pour déterminer la valeur recouvrable, la direction procède à une estimation des flux de trésorerie futurs provenant de chaque actif ou de chaque unité génératrice de trésorerie, puis elle détermine un taux d'intérêt approprié aux fins du calcul de la valeur actualisée de ces flux de trésorerie. Les données utilisées pour les tests de dépréciation sont directement liées au budget le plus récent approuvé de la Société et ont été ajustées au besoin pour exclure l'incidence des restructurations futures et des améliorations apportées aux actifs. Les facteurs d'actualisation sont établis individuellement pour chaque actif ou unité génératrice de trésorerie et reflètent leur profil de risque respectif déterminé par la direction.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés intermédiaires

Pour la période de six mois terminée le 30 juin 2011

3. Principales conventions comptables (suite)

Test de dépréciation du goodwill, des actifs incorporels et des immobilisations corporelles (suite)

Les pertes de valeur liées aux unités génératrices de trésorerie sont d'abord portées en réduction de la valeur comptable de tout goodwill affecté à cette unité génératrice de trésorerie. Toute perte de valeur restante est répartie au prorata des autres actifs de l'unité génératrice de trésorerie. Exception faite du goodwill, tous les actifs sont subséquemment réévalués afin de relever tout indice indiquant qu'une perte de valeur comptabilisée antérieurement puisse ne plus exister. Une perte de valeur peut être reprise si la valeur recouvrable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie excède sa valeur comptable.

Débiteures convertibles

Les composantes des débiteures convertibles ont été présentées séparément à titre de passif et de capitaux propres sur le bilan. La valeur de la composante capitaux propres représente la juste valeur du droit de conversion accordé au porteur, lequel demeure un montant fixe pendant toute la durée des débiteures convertibles connexes. La valeur de la composante passif des débiteures convertibles a été établie, au moment de son émission, en actualisant les obligations futures en matière d'intérêts et de capital semi-annuel et le capital dû à l'échéance à un taux d'actualisation qui représente le taux d'intérêt créditeur estimatif accessible par la Société pour des débiteures similaires sans droit de conversion. La partie résiduelle du produit brut tiré de l'émission de ces débiteures convertibles à titre de valeur de la composante passif. Les frais d'émission des débiteures convertibles sont imputés aux deux composantes en fonction de la juste valeur proportionnelle. La composante passif présentée au bilan augmente au cours de la durée des débiteures et jusqu'à la valeur nominale totale des débiteures en circulation lors de l'échéance. La différence, accroissement sur les débiteures convertibles, est indiquée comme des dépenses d'intérêts débiteurs implicites. Par conséquent, les intérêts débiteurs reflètent le taux effectif de la composante passif des débiteures convertibles.

Lorsque les porteurs font la conversion des débiteures convertibles en actions ordinaires, les composantes passif et capitaux propres sont transférées en actions ordinaires.

Capital-actions

Les produits des émissions d'unités sont répartis entre les actions ordinaires et les bons de souscription selon leurs justes valeurs respectives. Les frais d'émission d'actions sont portés en réduction du capital-action émis.

Obligations des employés à court terme

Les obligations des employés à court terme, notamment le droit à des congés payés, constituent des passifs à court terme inclus dans les « avantages du personnel ». Elles sont évaluées au coût non actualisé que la Société prévoit payer suite au transfert de droit non utilisé.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés intermédiaires Pour la période de six mois terminée le 30 juin 2011

4. Normes comptables futures

Les normes comptables suivantes ont été publiées, mais elles ne sont pas en vigueur actuellement :

a) Norme internationale d'information financière 9, *Instruments financiers*, (« IFRS 9 »)

En novembre 2009, l'IASB a publié la norme IFRS 9. Cette norme porte sur le classement et l'évaluation des actifs financiers et remplace les catégories multiples et les modèles d'évaluation énoncés dans IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*, pour les instruments de créance par un nouveau modèle d'évaluation mixte comportant seulement deux catégories : coût amorti et juste valeur par le biais du résultat net. IFRS 9 remplace aussi les modèles d'évaluation des instruments de capitaux propres, ces instruments étant comptabilisés soit à la juste valeur par le biais du résultat net, soit à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. Lorsque de tels instruments de capitaux propres sont évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, les dividendes sont comptabilisés en résultat net dans la mesure où ils ne représentent pas clairement un retour sur investissements. Cependant, les autres gains et pertes (y compris les pertes de valeur) associés à ces instruments demeurent indéfiniment dans le cumul des autres éléments du résultat global.

En octobre 2010, l'IASB a modifié la norme IFRS 9 *Instruments financiers* en remplacement de la norme IFRS 9 *Instruments financiers*, publiée en novembre 2009, et IFRIC 9 *Réexamen de dérivés incorporés*. La nouvelle norme fournit des indications sur le classement et le reclassement des passifs financiers, sur leur évaluation et sur la présentation des gains et pertes, par le biais du résultat, des passifs financiers désignés comme étant à la juste valeur. Ces indications correspondent essentiellement aux exigences énoncées dans IAS 39, à l'exception du fait que les variations de juste valeur des passifs désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net attribuables au risque de crédit seraient généralement comptabilisées dans les autres éléments du résultat global.

Cette nouvelle norme s'applique aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2013 ou après. Une application anticipée est autorisée.

b) Norme internationale d'information financière 10, *États financiers consolidés* (« IFRS 10 »)

En mai 2011, l'IASB a publié la norme IFRS 10 *États financiers consolidés*, qui établit les principes de préparation et de présentation des états financiers consolidés lorsqu'une société contrôle une ou plusieurs autres entités. IFRS 10 fournit un modèle unique de consolidation qui identifie le contrôle comme étant la base pour la consolidation. Cette nouvelle norme décrit comment appliquer le principe de contrôle pour identifier les situations lorsqu'une société contrôle une autre société et ainsi présenter des états financiers consolidés. IFRS 10 détermine également des exigences d'information à fournir relativement à la présentation d'états financiers consolidés. IFRS 10 annule et remplace IAS 27 *États financiers consolidés et individuels* et SIC-12 *Consolidation - Entités ad hoc*.

Cette nouvelle norme s'applique aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2013 ou après. Une application anticipée est autorisée.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés intermédiaires Pour la période de six mois terminée le 30 juin 2011

4. Normes comptables futures (suite)

c) Norme internationale d'information financière 11, *Accords conjoints* (« IFRS 11 »)

En mai 2011, l'IASB a publié la norme IFRS 11 "*Accords conjoints*" qui porte sur les droits et obligations de l'accord conjoint, plutôt que sur sa forme légale. La norme adresse les incohérences dans l'information financière relative aux accords conjoints en introduisant une seule méthode de comptabilisation pour les participations dans les entités sous contrôle commun; en conséquence, la méthode de l'intégration proportionnelle est supprimée. De plus, IFRS 11 élimine les actifs sous contrôle commun et fait dorénavant la seule distinction entre les activités communes et les coentreprises. IFRS 11 annule et remplace IAS 31 "Participation dans des coentreprises" et SIC - 13 "Entités contrôlées conjointement - Apports non monétaires par des co-entrepreneurs".

Cette nouvelle norme s'applique aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2013 ou après. Une application anticipée est autorisée à la condition que chacune des Normes IFRS 10, IFRS 12, IAS 27 et IAS 28 soit également appliquée de manière anticipée.

d) Norme internationale d'information financière 12, *Informations à fournir sur les participations dans les autres entités* (« IFRS 12 »)

En mai 2011, l'IASB a publié la norme IFRS 12 *Informations à fournir sur les participations dans les autres entités*. IFRS 12 intègre, dans une seule norme, les informations à fournir relatives aux participations dans des filiales, dans des accords conjoints, dans des entreprises associées et dans des entités structurées. L'objectif de IFRS 12 est d'exiger une information qui puisse permettre aux utilisateurs des états financiers d'évaluer la base du contrôle, toute restriction sur les actifs consolidés et les passifs, les expositions aux risques résultant des participations dans des entités structurées non consolidées et la participation des intérêts minoritaires dans les activités des entités consolidées.

Cette nouvelle norme s'applique aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2013 ou après. Une application anticipée est autorisée.

e) Norme internationale d'information financière 13, *Évaluation de la juste valeur* (« IFRS 13 »)

En mai 2011, l'IASB a publié un guide d'évaluation de la juste valeur comprenant les informations à fournir en notes aux états financiers. Ce guide est développé dans la norme IFRS 13 *Évaluation de la juste valeur*. L'objectif de ce guide est de fournir un jeu unique de règles applicables à l'ensemble des évaluations à la juste valeur requises par les IFRS. Il ne constitue pas un accroissement des possibilités d'utiliser la juste valeur.

Cette nouvelle norme s'applique aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2013 ou après. Une application anticipée est autorisée.

La Société n'a pas encore évalué l'incidence de l'adoption de ces nouvelles normes sur ses états financiers ni déterminé si elle les appliquera de manière anticipée.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés intermédiaires Pour la période de six mois terminée le 30 juin 2011

5. Estimations comptables et jugements critiques de la direction

La préparation des états financiers conformément aux IFRS exige de la direction de la Société qu'elle procède à des estimations et qu'elle formule des hypothèses ayant une incidence sur les montants présentés à titre d'actif et de passif, sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que sur les montants présentés à titre de produits et de charges au cours de la période de présentation de l'information. La Société procède aussi à des estimations et à des hypothèses concernant des événements futurs. La détermination d'estimés nécessite l'exercice du jugement basé sur diverses hypothèses ainsi que d'autres facteurs tels que l'expérience historique et les conditions économiques actuelles et prévues.

Les estimations et les jugements sont constamment remis en question. Ils se fondent sur l'expérience passée et sur d'autres facteurs, notamment les prévisions d'événements futurs raisonnables dans les circonstances. Les résultats réels peuvent différer des estimations, des hypothèses et des jugements posés par la direction et ils seront rarement identiques aux résultats estimés. Les paragraphes suivants décrivent :

- les estimations et hypothèses comptables les plus critiques formulées par la direction lors de la comptabilisation et de l'évaluation des actifs, passifs et des charges;
- les jugements les plus critiques de la direction dans l'application de méthodes comptables.

Estimations et hypothèses comptables critiques

Test de dépréciation des actifs corporels et incorporels

Une perte de valeur est comptabilisée lorsque la valeur comptable d'un actif corporel ou incorporel ou d'une unité génératrice de trésorerie excède sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée de sa juste valeur diminuée des coûts de sa vente et de sa valeur d'utilité. La direction détermine la valeur d'utilité en procédant à une estimation des flux de trésorerie futurs prévus provenant de chaque actif ou unité génératrice de trésorerie, puis elle détermine un taux d'intérêt approprié aux fins du calcul de la valeur actualisée de ces flux de trésorerie. Dans la plupart des cas, la détermination du taux d'actualisation comporte l'estimation de l'ajustement approprié pour tenir compte du risque du marché ainsi que de l'ajustement approprié pour les facteurs de risque propres aux actifs. Lorsqu'elle procède à l'évaluation des flux de trésorerie futurs prévus, la direction pose des hypothèses relativement aux résultats opérationnels futurs tels que l'obtention de contrats futurs et la rentabilité des contrats. Ces hypothèses se rapportent à des événements et circonstances futurs.

Provisions et passifs éventuels

Le jugement est utilisé afin de déterminer si un événement passé a engendré un passif qui devrait être comptabilisé aux états financiers ou s'il devrait être présenté comme un passif éventuel. Quantifier ces passifs implique jugements et estimations. Ces jugements sont basés sur plusieurs facteurs, tels que la nature de la réclamation ou du conflit, les procédures juridiques et le montant potentiel à payer, les conseils juridiques obtenus, l'expérience antérieure et la probabilité de la réalisation d'une perte. Plusieurs de ces facteurs sont sources d'incertitude quant aux estimations

Notes complémentaires aux états financiers consolidés intermédiaires Pour la période de six mois terminée le 30 juin 2011

5. Estimations comptables et jugements critiques de la direction (suite)

Débtentes convertibles

Lors de l'évaluation de la composante passif des débtentes, la direction porte jugement afin de déterminer le taux d'actualisation représentant le taux d'emprunt de la Société pour des débtentes similaires n'ayant aucun droit de conversion applicable. L'actualisation des paiements capital et intérêts au taux d'actualisation estimé permet de calculer la valeur de la composante passif, qui est réduite de la contrepartie reçue afin de calculer la composante capitaux propres. La composante capitaux propres, représentant l'option de conversion et les bons de souscription détenus par le détenteur, est présentée dans les capitaux propres comme « _Composante capitaux propres des débtentes convertibles_ ».

Jugements critiques dans l'application de méthodes comptables

Crédits d'impôts

Les crédits d'impôts à la recherche et au développement et les subventions gouvernementales sont comptabilisées en réduction des coûts. Les crédits d'impôts et les subventions reliées aux dépenses admissibles sont comptabilisés en réduction des dépenses connexes dans l'exercice où les dépenses sont engagées et dans la mesure où l'obtention de ces crédits est considérée raisonnablement assurée par la direction de la Société. Cette estimation requiert un jugement de façon substantielle afin de déterminer l'éligibilité fiscale de la réclamation. Les crédits d'impôts enregistrés doivent faire l'objet d'une révision et d'une approbation par les autorités fiscales et il est possible que les montants accordés diffèrent des montants comptabilisés. L'écart est comptabilisé lors de l'exercice alors en cours.

Regroupement d'entreprise

Lors d'un regroupement d'entreprises, la Société doit émettre des hypothèses et faire des estimations afin de déterminer la répartition du prix d'achat de l'entreprise acquise. Pour ce faire, la Société doit déterminer la juste valeur des actifs identifiables acquis et des passifs identifiables pris en charge à la date d'acquisition. Le goodwill est déterminé comme étant la différence entre les éléments acquis identifiés et la juste valeur de la contrepartie transférée à la date d'acquisition. Ces hypothèses et estimations ont une incidence sur le montant inscrit à titre d'actif et de passif dans l'état de la situation financière à la date d'acquisition. De plus, les durées d'utilité estimées des immobilisations corporelles acquises, l'identification d'autres immobilisations incorporelles de même que la détermination de durées d'utilité déterminées ou indéterminées des autres immobilisations incorporelles acquises auront une incidence sur le résultat de la Société.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés intermédiaires Pour la période de six mois terminée le 30 juin 2011

5. Estimations comptables et jugements critiques de la direction (suite)

Goodwill

La quantité de goodwill initialement comptabilisée à la suite d'un regroupement d'entreprises dépend de l'allocation du prix d'achat à la juste valeur des actifs identifiables acquis et des passifs pris en charge. La détermination de la juste valeur des actifs et des passifs repose, dans une large mesure, sur le jugement de la direction.

L'allocation du prix d'achat a une incidence sur les résultats de la Société puisque les actifs incorporels à durée de vie limitée sont amortis, alors que les actifs incorporels à durée de vie illimitée, notamment le goodwill, ne sont pas amortis et pourraient se traduire par des charges d'amortissement différentes en raison de l'allocation des actifs incorporels à durée de vie limitée et à durée de vie illimitée.

Au moment du passage aux IFRS, la Société a choisi de ne pas appliquer l'IFRS 3, Regroupements d'entreprises, rétrospectivement étant donné que le degré de difficulté pour appliquer ces exigences aux regroupements d'entreprises survenus avant la date de transition excédait tout bénéfice potentiel.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés intermédiaires
Pour la période de six mois terminée le 30 juin 2011

6. Informations sur les résultats

Avantages du personnel

Pour les périodes de six mois terminées le 30 juin	2011 \$	2010 \$
Salaires et avantages sociaux	341 673	941 960
Rémunération à base d'actions	—	—

Autres informations sur le compte de résultat

Pour les périodes de six mois terminées le 30 juin	2011 \$	2010 \$
Crédit d'impôt remboursable pour le développement des technologies de l'information, présenté en diminution du coût des services fournis, frais d'exploitation et d'administration	34 911	115 330
Crédit d'impôt à la recherche et développement, présenté en diminution du coût des services fournis, frais d'exploitation et d'administration	57 842	67 057
Dépréciation des immobilisations corporelles	8 808	10 903
Amortissement des actifs incorporels	112 500	153 065

7. Frais financiers et effet de change

Pour les périodes de six mois terminées le 30 juin	2011 \$	2010 \$
<i>Autres charges financières</i>		
Frais d'intérêts sur les emprunts bancaires	10 626	—
Frais d'intérêts sur les débentures convertibles	10 399	—
Frais d'intérêts sur la dette à long terme	24 157	48 176
	45 182	48 176
Perte (gain) sur taux de change	161	851
Autres	10 856	7 700
	56 200	56 727

8. Perte nette par action

Les titres potentiellement dilutifs (débentures convertibles, bons de souscription, options d'achat d'actions) dont le prix d'exercice était supérieur à la valeur de la cote des actions ordinaires, ou encore en raison de leur effet anti-dilutif, n'ont pas été inclus dans le calcul de la perte diluée par action.

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires

Pour la période de six mois terminée le 30 juin 2011

9. Informations sur les flux de trésorerie

Les variations d'éléments du fonds de roulement se détaillent comme suit :

Pour les périodes de six mois terminées le 30 juin	2011 \$	2010 \$
Débiteurs	(23 733)	103 995
Travaux en cours	35 601	1 877
Frais payés d'avance	2 352	41 297
Crédit d'impôt à la recherche et développement recouvrable	(69 340)	53 860
Avantages du personnel	27 605	26 639
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	64 219	51 404
Revenus perçus par anticipation	(87)	(7 500)
	36 617	271 572

10. Informations sectorielles

La Société a examiné ses activités et a établi qu'elle les mène dans un seul secteur d'exploitation isolable. Ce secteur d'exploitation isolable unique tire ses produits de la vente de services de consultation en matière de marketing et d'Internet, plus particulièrement dans le déploiement de campagne d'envoi de courriels pour les grandes entreprises. Les informations requises à l'échelle de la Société se détaillent comme suit :

Pour les périodes de six mois terminées le 30 juin	2011 \$	2010 \$
Produits par emplacement géographique :		
Canada	835 055	1 155 145
États-Unis	6 734	9 650
	841 789	1 164 795

	30 juin 2011 \$	31 décembre 2010 \$	1er janvier 2010 \$
Immobilisations corporelles par emplacement géographique:			
Canada	8 808	17 615	23 534
États-Unis	—	—	—
	8 808	17 615	23 534



Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires

Pour la période de six mois terminée le 30 juin 2011

11. Opérations avec les principaux dirigeants

Les dirigeants clés de la Société sont les membres du conseil d'administration, le président et chef de la direction et le chef des finances. Leur rémunération comprend les éléments ci-dessous :

Pour les périodes de six mois terminées le 30 juin	2011 \$	2010 \$
Salaires et avantages sociaux	78 246	182 176
Rémunération à base d'actions	—	—
Régime d'unités différées en actions	—	—
	78 246	182 176

Dans les salaires et les avantages sociaux, sont inclus la rémunération du président et du chef de la direction et du chef des finances ainsi que divers avantages indirects tels qu'une allocation pour frais d'automobile.

Rapprochement des capitaux propres

Au 1er janvier 2010

(en dollars canadiens) (non audité)

	Note	Balance PCGR Canadiens	Ajustements IFRS	Reclassifications IFRS	Balance IFRS
ACTIF					
Actif courant					
Débiteurs		406 595			406 595
Travaux en cours		33 013			33 013
Frais payés d'avance		27 700			27 700
Crédit d'impôt à la recherche et développement remboursable		752 053			752 053
Portion à court terme du solde de prix de vente à recevoir			200 000		
		200 000			
		1 419 361			1 419 361
Solde de prix de vente à recevoir					
Immobilisations corporelles		465 394			465 394
Actifs incorporels		38 203			38 203
Bien loués en vertu de contrats de location-acquisition		620 369		(49 536)	570 833
Écarts d'acquisition	(e)	17 929			17 929
Goodwill		—		49 536	49 536
Crédit d'impôt à la recherche et développement non-remboursable		—			—
Actifs d'impôt différé		409 047			409 047
		—			—
		2 970 303			2 970 303
Passif					
Passif courant					
Emprunts bancaires		506 635			506 635
Comptes fournisseurs et charges à payer		638 261		(638 261)	—
Avantages du personnel		—		106 245	106 245
Dettes fournisseurs et autres créditeurs		—		532 016	532 016
Revenus perçus par anticipation		30 815			30 815
Versements sur les contrats de location-acquisition		10 865			10 865
Versements sur la dette à long terme		689 242			689 242
		1 875 818			1 875 818
Obligation en vertu de contrat location-acquisition		585			585
Dette à long terme		44 289			44 289
		1 920 692			1 920 692
CAPITAUX PROPRES (DÉFICIT)					
Capital-actions et bons de souscription		3 812 713			3 812 713
Portion capitaux propres des débentures convertibles		—			—
Surplus d'apport		63 408			63 408
Déficit		(2 826 510)			(2 826 510)
Total des capitaux propres		1 049 611			1 049 611
		2 970 303			2 970 303

Rapprochement des capitaux propres

Au 30 juin 2010

(en dollars canadiens) (non audité)

	Note	Balance PCGR Canadiens	Ajustements IFRS	Reclassifications IFRS	Balance IFRS
ACTIF					
Actif courant					
Débiteurs		309 210			309 210
Travaux en cours		63 564			63 564
Frais payés d'avance		3 495			3 495
Crédit d'impôt à la recherche et développement remboursable		551 416			551 416
Portion à court terme du solde de prix de vente à recevoir		175 000			175 000
		<u>1 102 685</u>			<u>1 102 685</u>
Solde de prix de vente à recevoir		325 394			325 394
Immobilisations corporelles		44 990			44 990
Logiciels		562 391			562 391
Actifs incorporels		552 717		(552 717)	—
Bien loués en vertu de contrats de location-acquisition		15 240			15 240
Écarts d'acquisition	(e)	—			—
Goodwill		—		552 717	552 717
Crédit d'impôt à la recherche et développement non-remboursable		455 448			455 448
Actifs d'impôt différé		—			—
		<u>3 058 865</u>			<u>3 058 865</u>
Passif					
Passif courant					
Emprunts bancaires		408 471			408 471
Comptes fournisseurs et charges à payer		618 158		(618 158)	—
Avantages du personnel		—		117 068	117 068
Dettes fournisseurs et autres crédateurs		—		501 090	501 090
Revenus perçus par anticipation		22 382			22 382
Versements sur les contrats de location-acquisition		—			—
Versements sur la dette à long terme		756 827			756 827
		<u>1 805 838</u>			<u>1 805 838</u>
Obligation en vertu de contrat location-acquisition		—			—
Dette à long terme		52 178			52 178
		<u>1 858 016</u>			<u>1 858 016</u>
CAPITAUX PROPRES (DÉFICIT)					
Capital-actions et bons de souscription		3 844 394			3 844 394
Portion capitaux propres des débentures convertibles		475 000			475 000
Surplus d'apport		63 407			63 407
Déficit		(3 181 952)			(3 181 952)
Total des capitaux propres		<u>1 200 849</u>			<u>1 200 849</u>
		<u>3 058 865</u>			<u>3 058 865</u>

Rapprochement des capitaux propres

Au 31 décembre 2010

(en dollars canadiens) (non audité)

	Note	Balance PCGR Canadiens	Ajustements IFRS	Reclassifications IFRS	Balance IFRS
ACTIF					
Actif courant					
Débiteurs		299 514			299 514
Travaux en cours		96 968			96 968
Frais payés d'avance		4 703			4 703
Crédit d'impôt à la recherche et développement remboursable		268 890			268 890
Portion à court terme du solde de prix de vente à recevoir		320 527			320 527
		990 602			990 602
Solde de prix de vente à recevoir		205 394			205 394
Immobilisations corporelles		38 517			38 517
Actifs incorporels		345 833			345 833
Bien loués en vertu de contrats de location-acquisition		—			—
Écarts d'acquisition	(e)	49 536		(49 536)	—
Goodwill		—		49 536	49 536
Crédit d'impôt à la recherche et développement non-remboursable		409 047			409 047
Actifs d'impôt différé		—			—
		2 038 929			2 038 929
Passif					
Passif courant					
Emprunts bancaires		300 315			300 315
Comptes fournisseurs et charges à payer		698 465		(698 465)	—
Avantages du personnel		—		185 295	185 295
Dettes fournisseurs et autres créditeurs		—		513 170	513 170
Revenus perçus par anticipation		40 422			40 422
Versements sur les contrats de location-acquisition		—			—
Versements sur la dette à long terme		579 617			579 617
		1 618 819			1 618 819
Débentures convertibles		149 042			149 042
Dette à long terme		—			—
		1 767 861			1 767 861
CAPITAUX PROPRES (DÉFICIT)					
Capital-actions et bons de souscription		3 844 394			3 844 394
Portion capitaux propres des débentures convertibles		31 150			31 150
Surplus d'apport		74 243			74 243
Déficit		(3 678 719)			(3 678 719)
Total des capitaux propres		271 068			271 068
		2 038 929			2 038 929

Rapprochement du compte de résultat et du résultat global

Pour la période de six mois terminée le 30 juin 2010
(en dollars canadiens) (non audité)

	Note	Balance PCGR Canadiens	Ajustements IFRS	Reclassifications IFRS	Balance IFRS
Compte de résultat					
Produits		587 015			587 015
Coûts directs		187 278		90 184	277 462
Main d'oeuvre directe		121 015			121 015
Marge brute		278 722			188 538
Frais de vente et d'administration		338 621			338 621
Frais de recherche et développement		35 035			35 035
Résultat d'exploitation		(94 934)			(185 118)
Frais financiers		16 052			16 052
Amortissement des immobilisations		5 452		(5 452)	—
Amortissement des actifs incorporels		84 732		(84 732)	—
Autres Frais		12 451			12 451
Résultat avant impôts sur les résultats		(213 621)			(213 621)
Impôts sur les résultats					
Exigibles		—			—
Différés		—			—
Résultat net et résultat global		(213 621)			(213 621)
Nombre moyen pondéré d'actions					
en circulation de base et dilué (note 6)		25 534 799			25 534 799
Résultat net par action					
Résultat net					
De base		(0.0084)			(0.0084)
Dilué		(0.0083)			(0.0083)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers intermédiaires.



Rapprochement du compte de résultat et du résultat global

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2010
(en dollars canadiens) (non audité)

	Note	Balance PCGR Canadiens	Ajustements IFRS	Reclassifications IFRS	Balance IFRS
Compte de résultat					
Produits		1 888 082			1 888 082
Coûts directs		173 397		242 615	416 012
Main d'oeuvre directe		160 506			160 506
Marge brute		1 554 179			1 311 564
Frais de vente et d'administration		994 932			994 932
Frais de recherche et développement		403 690			403 690
Résultat d'exploitation		155 557			(87 058)
Frais financiers		54 345		75 937	130 282
Intérêts sur la dette à long terme		65 525		(65 525)	—
Intérêts sur les débetures convertibles		10 412		(10 412)	—
Amortissement des immobilisations		17 615		(17 615)	—
Amortissement des actifs incorporels		225 000		(225 000)	—
Frais de réorganisation		12 451		(12 451)	—
Radiation de crédits d'impôt à recevoir		55 449		(55 449)	—
Rémunération à base d'action		10 835		(10 835)	—
Autres frais		—		78 735	78 735
Résultat avant impôts sur les résultats		(296 075)			(296 075)
Activités abandonnées					
Perte d'exploitation		528 437			528 437
Perte sur cession d'actifs		26 538			26 538
Résultat net et résultat global		(851 050)			(851 050)
Nombre moyen pondéré d'actions					
en circulation de base et dilué (note 6)		25 415 994			25 415 994
Résultat net par action					
Activités poursuivies					
De base		(0 01)			(0 01)
Dilué		(0 01)			(0 01)
Résultat net					
De base		(0 03)			(0 03)
Dilué		(0 03)			(0 03)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Rapprochement du compte de résultat et du résultat global

Pour la période de six mois terminée le 30 juin 2010
(en dollars canadiens) (non audité)

	Note	Balance PCGR Canadiens	Ajustements IFRS	Reclassifications IFRS	Balance IFRS
Compte de résultat					
Produits		1 164 795			1 164 795
Coûts directs		234 863		163 969	398 832
Main d'oeuvre directe		293 461			293 461
Marge brute		636 471			472 502
Frais de vente et d'administration		692 626			692 626
Frais de recherche et développement		66 140			66 140
Résultat d'exploitation		(122 295)			(286 264)
Frais financiers		56 727			56 727
Amortissement des immobilisations		10 903		(10 903)	—
Amortissement des actifs incorporels		153 066		(153 066)	—
Autres Frais		12 451			12 451
Résultat avant impôts sur les résultats		(355 442)			(355 442)
Impôts sur les résultats					
Exigibles		—			—
Différés		—			—
Résultat net et résultat global		(355 442)			(355 442)
<hr/>					
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation de base et dilué (note 6)		25 534 799			25 534 799
<hr/>					
Résultat net par action					
Résultat net					
De base		(0.0139)			(0.0139)
Dilué		(0.0138)			(0.0138)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers intermédiaires.

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires

Pour la période de six mois terminée le 30 juin 2011

12. Première application des IFRS (suite)

Ajustements significatifs dans l'état des flux de trésorerie de 2011

Mis à part les changements au niveau de la rémunération à base d'actions, il n'y a aucune différence importante entre l'état des flux de trésorerie présenté selon les IFRS et l'état des flux de trésorerie présenté selon les PCGR canadiens. Toutefois, il y a certaines différences dans la présentation telle que les intérêts payés qui sont dorénavant directement affectés aux activités de financement. Il existe également d'autres différences de présentation négligeables.

Notes concernant les rapprochements

(a) Reclassification de l'impôt différé

En vertu des IFRS, tout l'impôt différé est classé à long terme, sans tenir compte de la classification des actifs ou passifs sous-jacents auxquels ils se rapportent ou les écritures de contrepassation prévues sur la différence temporaire.

(b) Participations ne donnant pas le contrôle

En vertu des IFRS, les participations ne donnant pas le contrôle ayant un solde débiteur (déficit) sont enregistrées dans les états financiers de la Société. Cependant, puisque la Société a choisi de ne pas appliquer rétrospectivement l'IFRS 3 aux regroupements d'entreprises qui ont eu lieu avant la date de transition, l'ajustement rétrospectif des participations ne donnant pas le contrôle ayant un solde débiteur n'est pas permis.

(c) Paiements fondés sur des actions

L'IFRS 2 exige que lorsque des options peuvent être acquises de manière échelonnée sur la période d'acquisition des droits, chaque tranche est comptabilisée à titre de prime distincte et en amortissant le coût de rémunération en fonction d'une charge correspondant au surplus d'apport durant la période d'acquisition des droits applicables.

(d) Format du compte de résultat et résultat global

En vertu des IFRS, la Société doit choisir un format de présentation pour le compte de résultat et résultat global - par fonction ou par nature. En tenant compte de la pratique dans l'industrie, la Société a présenté son compte de résultat et résultat global par fonction.

(e) Différences dans la présentation

Certaines différences de présentation entre les PCGR canadiens et les IFRS n'ont aucun impact sur les produits déclarés ou les capitaux propres. Certains éléments sont décrits différemment dans les normes IFRS par rapport aux PCGR canadiens, bien que les actifs et passifs qui figurent dans ces éléments ne sont pas touchés.

13. Événements postérieurs à la date de clôture

Le 15 juillet 2011, la Société a conclu une entente de financement de 200 000 \$ portant intérêt au taux annuel fixe de 18,0 % échéant le 30 juin 2012. Ce prêt est garanti par une hypothèque mobilière sans dépossession de premier rang d'un montant de 200 000 \$ portant sur un compte à recevoir de la Société.